

Voici les règles à respecter afin de pouvoir commenter l'actualité, participer au débat, et interagir avec la communauté des lecteurs de Douzillac Mon Village (DMV) sur Internet (www.douzillacmonvillage.fr et ses sous-domaines).

1 - Présentation

Les articles, commentaires, statuts, éléments de profils et toute autre contribution sont publiés sous la pleine et entière responsabilité de l'utilisateur. Les commentaires ne nécessitent pas la création d'un compte spécifique.

2 - Les règles de bonnes conduites à suivre

Le savoir vivre et la politesse sont les bienvenus. Douzillac Mon Village est une plateforme où l'on peut échanger, débattre, défendre son point de vue, apporter de l'information... Chacun a le droit à la parole, respectez celle des autres.

Et plus largement, respectez les autres internautes de DMV. Évitez les accès de colère disgracieux, ne dévalorisez pas, ne ridiculisez pas. Les railleries sur le physique et la vulgarité ne sont pas opportunes.

Douzillac Mon Village est un média où l'on peut s'exprimer librement, dans le bon respect du droit. Cela va alors de soi, toutes contributions* à caractère pornographique (et images de nudité), pédophile, ou violent seront rejetées.

Il en est de même pour toutes les contributions susceptibles par leur nature à porter atteinte au respect de la vie privée, au respect de la personne humaine et de sa dignité, de l'égalité entre hommes et femmes et de la protection des enfants et des adolescents.

Seront également rejetées, les incitations à la discrimination, à la haine ou à la violence : à caractère raciste, xénophobe, sexiste, homophobe ou révisionniste ;

Les contributions contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs, à caractère nuisible, menaçant, abusif, constitutif de harcèlement, vulgaire, obscène, menaçant pour la vie privée d'autrui, haineux ;

Les contributions à caractère diffamatoire ou dénigrant, les contributions portant atteinte d'une quelconque manière aux mineurs. Il en va de même pour toute contribution dénigrant directement ou indirectement les DMV, ses journalistes ou ses dirigeants.

Douzillac Mon Village est un espace ouvert au grand public, par prudence il est donc déconseillé de livrer trop d'informations personnelles.

Les contributions dévoilant des coordonnées personnelles (e-mail, adresse postale, téléphone...) seront rejetées. Les liens vers des sites personnels sont acceptés, après vérification par notre équipe de modération.

Enfin, si vous n'êtes pas publié, inutile de proposer N fois la même contribution, de faire du «junk mail», ou du «chainmail»... les «trolls», «doublons», ou messages assimilés seront systématiquement rejetés.

Les contributions critiquant la modération ou l'équipe de modération seront systématiquement rejetées.

3 - Commentaires supprimés

Le modérateur désigné par le collège solidaire de DMV se réserve le droit de supprimer tout commentaire qui ne répond pas aux conditions de cette charte.

Si vous estimez que le rejet d'un de vos commentaires n'est pas justifié, vous pouvez contacter le

collège solidaire par e-mail, qui traitera la requête.

4 - Signaler un abus

Vous pouvez alerter le collègue solidaire d'une contribution qui vous semble ne pas respecter notre charte en nous contactant à l'adresse. Notre équipe sera prévenue et fera le nécessaire.

Nous n'intervenons pas dans les discussions pour donner un avis, ni lors d'un conflit pour donner raison à un internaute.

*** Contribution :**

désigne tout type de fichier sous forme notamment de texte, son, vidéo, image. En clair, il s'agit de vos commentaires aux articles de DMV, vos réponses aux commentaires des autres internautes de DMV, ainsi que l'ensemble des éléments que vous avez pu nous communiquer dans le cadre d'un appel à témoignage par exemple, ainsi que les éléments affichés comme identification (Pseudo, Image ou avatar du compte...).